

2011 : ZONÉ DEVIENT CONSTRUCTIBLE

LES ANNEES PASSENT ET LA CABANISATION S'EST INSTALLÉE AVEC SES NUISANCES VISUELLES, MAIS AGRÉMENTÉE D'UNE CLÔTURE DE PARPAINGS... (FAITE POUR DURER DANS LE TEMPS)

2025 : ZONÉ DEVIENT INCONSTRUCTIBLE. MAIS ALORS QUE DEVIENNENT CES INSTALLATIONS ?

DE PLUS, ON PEUT CONSTATER QU'IL EST POSSIBLE DE CRÉER DES SOCIÉTÉS DANS CETTE SITUATION !

TANT PIS POUR LE VOISINAGE SI CELLES-CI GÉNÈRENT DU BRUIT.

TRAQUER L'ARTIFICIALISATION DES TERRES EST UNE BONNE INITIATIVE. DES LOTISSEMENTS DE CAMPAGNE SE TROUVENT AVEC DES JARDINS GOUDRONNÉS OU RECOUVERTS DE BÂCHES.

ATTENDONS LA SUITE POUR VOIR SI TOUT LE MONDE SERA CONCERNÉ PAR CETTE NOUVELLE MESURE - PLU -

SI CE N'EST PAS LE CAS, LA JURISPRUDENCE DONNERA SON AVIS SUR CES SITUATIONS INCOMPRÉHENSIBLES, ET PARTIALES.

OU BIEN ON N'A PLUS QU'À FAIRE pareil vu !

Pierre BUIS
Commissaire Enquêteur
Tél : 05.59.23.59.10
Port : 06.76.66.40.62

NE PAS OUVRI

39376R-03 LA POSTE

25-09-25. PR FRANCE

MR PRESIDENT commission enquete

COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ

RD Point des Chênes BP. 73

64150

MOUREN

BP 73 64150 MOUREN

|||||

|||||

Courrier arrivé le :
26 SEP. 2025
COMMUNAUTE de COMMUNES
de LACQ-ORTHEZ